

CODE DE CONDUITE

LES ATHLÈTES

La réputation d'un club sportif est principalement due à ses membres. Par conséquent, chaque athlète est un important promoteur de son Club. À titre de membre du Club, chaque athlète doit accepter de donner le meilleur de lui — même en ce qui a trait au respect des pairs, des entraîneurs, des officiels et des règlements du sport. Plus particulièrement, les athlètes doivent :

- Se présenter aux entraînements à l'heure (ceci veut dire être sur le bord de la piscine 5-10 mins avant le début des cours) et informer à l'avance les entraîneurs de toutes absences ou retards
- Respecter ses coéquipiers, les entraîneurs, les officiels et les règlements du Club/sport.
- Participer à toutes les compétitions, démonstrations et essais pour lesquels elles sont sélectionnées sauf dans le cas de maladie ou blessure
- Démontrer une volonté de s'améliorer en prenant les entraînements au sérieux
- Représenter le Club et l'équipe de façon positive notamment au travers les outils électroniques et les plateformes de réseaux sociaux
- S'abstenir de fumer, de vapoter et de consommer des substances illégales et bannies par le sport
- S'abstenir de passer des commentaires ou gestes qui pourraient être considérées comme du harcèlement, de l'intimidation, du racisme, du sexism, ou autre chose qui pourrait offenser

La pratique d'un sport est l'une des plus belles écoles pour le développement personnel et c'est dans ce sens que les athlètes doivent s'engager à respecter les règlements. Si un athlète enfreint le code de conduite, il peut être suspendu de l'entraînement jusqu'au moment où il est prêt à suivre à nouveau les règlements. Dans une telle situation, le parent de l'athlète sera informé de l'incident et une rencontre avec l'athlète, l'entraîneur et le parent sera organisée pour déterminer la suite. Il se peut que l'athlète en faute se doit de signer une lettre de respect des conséquences si un événement de reproduit.

Tous les athlètes doivent comprendre que le Club ne tolère pas qu'un athlète fume, vapote ou consomme une substance illégale. Si nous suspectons que ce règlement n'est pas respecté, nous communiquerons immédiatement avec le parent. L'athlète qui est pris à utiliser une substance illégale porte préjudice à lui-même ainsi qu'au Club en entier. L'athlète sera expulsé de la pratique du sport pour une certaine période de temps et le Club ne permettra pas la participation de l'athlète aux compétitions dans l'année suivant l'incident. Veuillez avertir vos entraîneurs de toutes médications que vous devez prendre. Une note du médecin pour la prise du médicament sera requise pour participer à une compétition. Pour une liste des substances illégales (et autres substances), consultez le site www.cces.ca (Centre canadien pour l'éthique dans le sport).

LES PARENTS

Les parents/tuteurs de l'athlète du Club sont primordiaux dans le développement d'un environnement et d'une relation positive entre l'entraîneur et l'athlète. Le Club a établi les lignes de conduite suivantes afin de parvenir à ces objectifs :

- Les parents sont fortement encouragés à assister à l'assemblée générale et aux réunions d'équipe en début de saison afin d'obtenir toutes les informations importantes pour la saison. Ils doivent faire connaissance avec l'équipe d'entraîneur afin de bâtir des relations positives.
- Les parents doivent payer tous les frais à temps et à garder état de compte à jour afin de permettre au Club d'opérer sans problème
- Les parents sont fortement encouragés à assister à tous les spectacles et compétitions de

leur enfant afin d'apporter un support et encourager l'esprit d'équipe.

◦ Les parents ne sont pas autorisés sur les plages de la piscine, et ce en tout temps. Si le parent désire assister à un entraînement, il doit regarder l'entraînement depuis les gradins et respecter les règlements de la piscine de Saint-Laurent.

◦ Il est gratifiant de regarder l'entraînement et les progrès de votre enfant. Il importe toutefois de se rappeler que votre présence peut affecter votre enfant, l'entraîneur et l'ensemble de son équipe. Par conséquent, les parents ne peuvent pas se présenter aux entraînements de façon régulière. Le rôle du parent est de soutenir et d'encourager son enfant. Malgré les meilleures intentions, assister à un entraînement peut amener le parent à apporter des conseils d'entraîneurs ce qui peut provoquer de la confusion et du stress chez l'enfant. Votre présence peut également empêcher votre enfant d'être pleinement concentré sur son entraînement et peut distraire l'entraîneur de ses responsabilités.

◦ Les entraîneurs doivent être appréciés et soutenus. Il faut avoir confiance en leurs efforts, leurs compétences ainsi qu'en leurs intentions qui sont toujours dans le meilleur intérêt des athlètes.

◦ Si le parent a une préoccupation, il doit en premier lieu contacter par courriel l'entraîneur de l'équipe. Une réponse sera envoyée dans les 24 heures après la réception du courriel, à l'exception des fins de semaine. Si la préoccupation demeure, le parent peut communiquer avec l'entraîneur-chef du niveau de votre enfant. Le Conseil d'administration du Club peut également être contacté au besoin.

◦ Fournir à l'athlète un support positif. Les encourager dans le développement de leurs capacités en se concentrant sur les aspects positifs de leur entraînement ou de leur performance afin d'acquiescer de la confiance.

◦ Si l'athlète a un mauvais entraînement ou une mauvaise compétition, l'écouter et être empathique avec lui, car il aura besoin de votre support. Tous les sports ont leurs obstacles. Les athlètes et les entraîneurs vont apprendre de leurs erreurs et vont grandir avec ces nouvelles expériences.

◦ Un avis pour une absence ou un retard à un entraînement doit être envoyé par courriel à l'entraîneur de l'athlète.

◦ Durant les compétitions, il est important que les parents respectent les responsabilités de l'entraîneur et de l'accompagnatrice.

◦ Normalement, lors de compétitions extérieures l'équipe mange ensemble, s'entraîne ensemble et partage le même hébergement. Les parents doivent encourager les athlètes à respecter les horaires de compétition préalablement envoyés par l'entraîneur. Encourager les athlètes à respecter les horaires de l'équipe permet un meilleur lien entre eux, permet de développer un meilleur esprit d'équipe et permet aux athlètes d'arriver aux heures fixées.

◦ Pendant les compétitions, du temps avec le parent, la famille et les amis peut être prévu par l'entraîneur, cela reste à sa discrétion, en fonction de l'âge et du niveau de compétition de l'athlète.

◦ Les parents sont encouragés à rester pour toute la durée de la compétition afin de promouvoir une philosophie de support et d'encouragement au sein du Club

◦ Respecter le Club et les valeurs de l'équipe notamment au travers les outils électroniques et les plateformes de réseaux sociaux

Nom de l'athlète

Nom du parent ou tuteur

Signature de l'athlète

Signature du parent ou tuteur